

ENTRE NOUS

www.boutignyprouais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÊNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

Bulletin Municipal de BOUTIGNY- PROUAIS / Juillet 2013

NOTE A L'ATTENTION DES ADMINISTRES CONCERNANT LA FOURNITURE DE MATERIEL MIS A DISPOSITION PAR LE SYROM

**A COMPTER DU LUNDI 17 JUIN 2013 ET JUSQU'AU
31 DECEMBRE 2013**

quelque soit la cause du besoin :

- vol,
- casse,
- nouveaux arrivants,

quelque soit le besoin :

- livraison des caissettes, des bacs de tri, des bacs OM (marron),
- réparation des bacs de tri et des bacs OM (changement de couvercles, de roues, axes),
- ou remplacement total des bacs de tri ou des bacs OM,

**LE SYROM ENREGISTRERA DIRECTEMENT VOS
DEMANDES ET CONVIENDRA
AVEC VOUS DES CONDITIONS DE LIVRAISON OU DE
REPARATION:**

- sur simple appel au 02 37 38 75 95 (de préférence du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00)
- par mail à l'adresse suivante : rotte.syromdrrd@orange.fr, en indiquant bien un numéro de téléphone où vous êtes joignable,
- et dans un très proche avenir, par la saisie en ligne de la demande sur notre site internet www.syromdrrd.fr.

LE SYROM INTERVIENDRA DIRECTEMENT CHEZ VOUS afin de réaliser le service de réparation et de livraison du parc de matériel de présentation à la collecte,

LE SYROM PRENDRA A SA CHARGE, AU MEME TITRE QUE LE MATERIEL DE TRI SELECTIF, LE COUT DES CONTENEURS OM (marron) mis à disposition a votre disposition gratuitement, tout en demeurant propriété du SYROM de la région de Dreux.

Mes cher(e)s Administré(e)s,

Après la fête de fin d'année scolaire, la fête de la Musique, le Feu de la Saint-Jean, la représentation des « Précieuses Ridicules », la soirée Mini Disco pour nos enfants du CE1 au CM2 ... la cloche annonçant la fin de l'année scolaire aura sonné ... et les vacances seront enfin arrivées, même si le soleil aura été bien capricieux cette année !

Espérons en tout cas qu'il sera présent pour la traditionnelle fête nationale du 14 Juillet qui se déroulera cette année sur la place de l'église à Boutigny. Elle aura lieu le SAMEDI 13 JUILLET à partir de 19h00. Retenez votre soirée et venez, en toute simplicité, partager un bon moment et un bon repas. Cette année, il sera composé d'un couscous merguez, agneau, poulet, légumes et semoule. Il vous suffit de venir vous inscrire en mairie pour y participer à l'aide du bon de réservation inséré à l'intérieur du présent numéro.

En attendant ce moment de distraction, vous trouverez dans les pages de ce numéro de juin, quelques chiffres concernant le budget communal voté par vos élu(e)s le 11 avril dernier.

Le montant des recettes a été de 1 055 476.85 € ; celui des dépenses de 870 390.98 €.

Les excédents de fonctionnement et d'investissement reportés ont permis de couvrir le besoin de nos prochaines réalisations et de dégager un report pour 2013 de 144 621.07 €.

C'est pourquoi je peux vous annoncer une bonne nouvelle : nous nous sommes donnés les moyens de faire procéder à la réhabilitation de nos 3 bâtiments communaux et de continuer à sauvegarder le patrimoine de notre commune.

La Société Ab'cis d'Oulins (28260) sera notre maître d'oeuvre. Toutes les entreprises ont été retenues pour réaliser l'agrandissement de la mairie, la réfection de la longère de Prouais en maison des associations avec un logement et donner à la grange de Prouais son statut d'espace culturel et sportif.

La rentrée sera « animée » mais vos élu(e)s sont prêt(e)s ! Profitez bien de vos vacances !

Très cordialement,

Votre maire,
Mireille Éloy





LES BREVES DU CONSEIL

6 septembre 2012

Ont été adoptées à l'unanimité des membres présents :

- **Une délibération pour le choix du passage des réseaux** permettant le transfert des effluents vers la nouvelle station d'épuration de Prouais
- **Une délibération pour lancement de l'appel d'offres pour la construction d'une nouvelle station d'épuration de Prouais**
- **Une délibération pour l'achat d'un terrain complémentaire pour la construction de la nouvelle station d'épuration à Prouais**
- Une délibération pour participation financière au Fonds d'Aide aux Jeunes demandée par le Conseil Général 28 : 150€ ont été votés.
- **Une délibération pour participation financière au Fonds de Solidarité au Logement** demandée par le Conseil Général 28 : 150€ ont été votés.
- **Une délibération pour choix de l'entreprise pour les travaux de voirie rue de la Giguetterie** à La Musse, à la charge de la commune : réseau eaux pluviales + signalisation horizontale et verticale + traitement des accès en bicouche par la Société EUROVIA CENTRE LOIRE de DREUX pour un montant HT de 73 364.17 € + 6 573.07 € HT pour la maîtrise d'œuvre réalisée par Foncier Experts
- **Une délibération pour choix de l'entreprise pour les travaux de voirie rue du Vieux Puits** à La Musse à la charge de la commune : réalisation des entrées en bicouche par la Société EUROVIA CENTRE LOIRE de DREUX pour un montant HT de 7 150.95 €

4 octobre 2012

Ont été votées à l'unanimité des membres présents:

- **Une délibération pour le choix du bureau d'étude pour la nouvelle station d'épuration** à Prouais. La Sté DALEO CONSEILS est retenue pour un montant de 1 980€ HT.
- **Une délibération pour transfert de l'ancien ossuaire de Boutigny** vers le nouveau récemment construit. La proposition de la société MAINI pour un montant de 800€ HT est retenue pour un transfert entre les 2 ossuaires.
- **Une délibération pour la signature de la convention pour le spectacle de Noël.** La proposition de « A tes souhaits productions » est retenue pour un montant de 1400€ HT.
- **Une délibération pour acceptation des chèques CESU** en moyen de règlement de la garderie aux enfants scolarisés de la maternelle au CM2
- **Une délibération pour la mise à disposition d'un emplacement sur le domaine public pour un distributeur de pains**

8 janvier 2013

Ont été adoptées à l'unanimité des membres présents :

- **une délibération pour le choix de la société chargée de la fourniture et de la pose de 2 élévateurs pour Personnes à Mobilité Réduite** : Sté ERMHES pour un montant de 14 835€ HT l'unité soit 29 670 € HT. TVA réduite. Participation financière du Conseil Général d'Eure et Loir : 11 740 €. La différence de 17 930€ reste à la charge de la commune
- **une délibération pour demande de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2013 : opération «travaux de mise aux normes, cheminement jusqu'à la mairie pour l'accessibilité aux personnes à Mobilité Réduite»** : un professionnel sera consulté pour établir un devis permettant de déposer un dossier.
- **une délibération pour participation financière pour projet de mobilité professionnelle en Europe, lycée Jean Monnet** : sont concernées les élèves de baccalauréat professionnel commerce section européenne anglais. Coût de la mobilité pour 5 semaines de stage avec un renforcement en anglais dans une école spécialisée, en moyenne 2300€ par élève. 3 élèves de Boutigny-Prouais sont concernées – Montant voté : 500 €
- **une délibération pour participation financière au séjour de ski des élèves de 6ème du collège de Houdan** : objectif principal « Mieux vivre ensemble ». 28 enfants de Boutigny-Prouais sont concernés. Montant voté : 700€.
- **une délibération pour le versement d'une prime annuelle aux employés municipaux** : 8 000 € pour l'ensemble du personnel (non compris les chèques-cadeau remis avant Noël à chacun d'eux pour une valeur totale de 2 000 €)
- **une délibération pour le paiement de la fourniture et de la pose d'un rideau métallique** dans le hangar des services techniques : Sté Profermex pour un montant HT de 4 814.84 €
- **une délibération pour une demande de subvention FDAIC 2013 « Projet hydraulique agricole »** sur la route de Bouchemont à Beauterne

A été adoptée à la majorité des membres présents :

- **une délibération pour participation financière de la commune au projet théâtre des classes de GS, CP, CE1, CM1 de notre école** : classes concernées GS, CP, CE1 et CM1. Coût du projet : 1000 €. Intervenant : Sub'théâtre de Nogent le Roi. Montant voté : 500 €



VIE COMMUNALE

29 janvier 2013

Ont été adoptées à l'unanimité des membres présents :

- une délibération pour la demande d'une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2013 pour l'opération « réfection de la toiture de la future bibliothèque municipale »
- une délibération pour demande de dérogation de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour un report de l'application de la mise en œuvre de cette réforme en 2014.

et à la majorité pour la demi-journée du samedi matin (1 contre, 3 abstentions et 8 pour).

2 avril 2013

Ont été adoptées à l'unanimité des membres présents :

- une convention avec le centre de gestion d'Eure et Loir pour le montage des dossiers de retraite des agents
- le dégrèvement du paiement de la taxe jeune agriculteur selon sa participation dans l'EARL
- une délibération pour le règlement des honoraires de l'expert concernant les dégâts à l'école de Prouais
- une délibération pour autoriser le maire à interroger le cabinet d'avocats pour des avis ponctuels techniques
- une délibération pour le paiement des dépenses afférentes à l'article comptable 6232 « Fêtes et cérémonies »
- une notification délibération CCPH relative aux transferts de charges des communes entrantes Rosay et Villette
- une notification délibération CCPH relative à l'adhésion au Syndicat Mixte Ouvert « Eure et Loir Numérique »
- une délibération pour signature de la convention de partenariat avec GrDF pour l'offre d'un défibrillateur
- une délibération pour le choix du traiteur du 14 juillet 2013
- une délibération pour l'acquisition ou la location d'un photocopieur pour l'école (location choisie)

11 avril 2013

Ont été adoptées à l'unanimité des membres présents :

le COMPTE ADMINISTRATIF 2012 DU BUDGET COMMUNAL

Dépenses Fonctionnement	870 390.98 €
Dépenses Investissement	426 426.02 €
Recettes Fonctionnement	1 055 476.85 €
Recettes Investissement	623 531.70 €

le COMPTE DE GESTION 2012 DU BUDGET COMMUNAL (certifié exact par le receveur)

la DELIBERATION POUR AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET COMMUNAL

Le Report à Nouveau en excédent net de fonctionnement sur 2012 est de : 144 621.07 €

A été adopté à la majorité (14 voix POUR et 1 voix CONTRE)

le BUDGET PRIMITIF 2013 DE LA COMMUNE qui s'équilibre comme suit :

Dépenses et Recettes de fonctionnement :	1 204 434.07 €
Dépenses et Recettes d'investissement :	+ 1 792 400.91 €
Soit un budget total Dépenses et Recettes de	2 996 834.98 €

Les élus ont décidé de ne pas augmenter les impôts 2013 malgré leur volonté de continuer à porter attention à l'amélioration du bien-être de nos administrés et à la sauvegarde de notre patrimoine communal.

Taxe d'habitation maintenue à 14.58 %	pour	283 726.80 €
Impôt sur le foncier bâti maintenu à 16.58 %	pour	221 343.00 €
Impôt sur le foncier non bâti maintenu à 25.28 %	pour	72 427.20 €
soit un produit fiscal attendu de		577 497.00 €

Ont été adoptés à l'unanimité des membres présents :

le COMPTE ADMINISTRATIF 2012 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Dépenses de fonctionnement	31 660.30 € (amortissements rattrapés pour 20 000 €)
Recettes de fonctionnement	69 590.50 €
Dépenses d'investissement	24 382.15 €
Recettes d'investissement	111 009.61 €

le COMPTE DE GESTION 2012 DU BUDGET DU SERVICE ASSAINISSEMENT (certifié exact par le receveur)

la DELIBERATION POUR AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Report à Nouveau en excédent net de fonctionnement sur 2012 est de : 16 583.48 €



(Suite brèves Conseil Municipal du 11 avril 2013)

- le **BUDGET PRIMITIF 2013 DU SERVICE ASSAINISSEMENT**

Le budget Primitif Assainissement est équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à 89 583.48 €

Le budget Primitif Assainissement est équilibré en recettes et dépenses d'investissement à 895 293.00 € tenant compte de la construction de notre future station d'épuration de Prouais, incluant la subvention de l'Agence de l'Eau à hauteur de 40 % et le prêt à taux zéro à hauteur de 20 %.

- le **COMPTE ADMINISTRATIF 2012 DU BUDGET TRANSPORT**

En fonctionnement Dépenses	12 726.75 €
En fonctionnement Recettes	29 729.48 €
En investissement Dépenses	212 281.03 €
En investissement Recettes	58 321.87 € (amortissement du car)

- le **COMPTE DE GESTION 2012 DU BUDGET TRANSPORT (certifié exact par le receveur)**

- la **DELIBERATION POUR AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET ANNEXE TRANSPORT**

Le Report à Nouveau en déficit d'investissement sur 2012 est de : 29 591.09 €

Il convient de retenir que la 2ème partie de la subvention d'achat du car, versée par Conseil Général, d'un montant de 26 521.87 € reste à venir ; ce qui conduit à un déficit d'investissement de 3069.22 €

A été adopté à la majorité (13 voix POUR, 1 voix CONTRE et 1 ABSTENTION).

- **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 DU BUDGET TRANSPORT**

Le budget Primitif du Transport Scolaire est équilibré en recettes et en dépenses d'exploitation à hauteur de 38 500 €

Le budget Primitif du Transport Scolaire est équilibré en recettes et en dépenses d'investissement à hauteur de 62 791.09 €

13 mai 2013

A été adoptée à la majorité (1 abstention) des membres présents :

- la **délibération pour le choix des entreprises pour le marché d'appel d'offres pour la réhabilitation des 3 bâtiments communaux**

A été adoptée à l'unanimité des membres présents :

- la **délibération pour le choix des entreprises pour le marché d'appel d'offres pour la construction de la nouvelle station d'épuration à Prouais**

Lot 1 : Construction de la station d'épuration et Lot 2 : Transfert des effluents

5 juin 2013

A été adoptée à l'unanimité des membres présents :

- la **délibération pour signature du contrat d'entretien des systèmes de climatisation**

A été adoptée à la majorité des membres présents (15 voix pour et 1 contre)

- la **délibération pour l'adoption du projet du PLU**

Il s'agit d'une première délibération du Conseil Municipal concernant l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Cette décision permet d'expédier, pour avis, le dossier complet présenté aux élus à toutes les instances devant se prononcer sur ledit projet retenu par les élus (Mr le Préfet, Personnes Publiques Associées ...).

Ensuite, un commissaire enquêteur sera désigné pour procéder à l'obligatoire enquête publique.

Une seconde délibération sera nécessaire pour approbation définitive et arrêt du PLU par les élus.



QUELQUES INFORMATIONS SUR LES RYTHMES SCOLAIRES ...

Je souhaitais, à travers cet article, vous assurer que le conseil municipal est très attentif aux interrogations des parents et des représentants des parents d'élèves quant au projet de loi de refondation de l'école qui prévoit la réforme des rythmes scolaires.

A ce jour, **une demande de dérogation pour report de l'organisation** lié à ces nouveaux rythmes scolaires en 2014 a été adressée aux Conseils Généraux d'Eure-et-Loir et des Yvelines, compétents en matière d'organisation et de financement du transport scolaire, tenant compte de notre particularité d'appartenir à l'Académie d'Orléans-Tours, tout en faisant bénéficier nos élèves des congés scolaires des Yvelines.

Cette dérogation de report en 2014 a été acceptée.

Notre deuxième démarche a consisté à adresser à Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale de l'Eure-et-Loir et des Yvelines, une autre demande de dérogation à la fois pour la demande de report de 2013 à 2014 mais également pour la demi-journée ouvrant le choix du samedi matin au lieu du mercredi matin. **S'agissant d'une dérogation**, il convient d'attendre la décision des deux directeurs académiques pour décider de l'application du projet éducatif territorial proposé qui tiendra compte de notre priorité absolue, à savoir l'intérêt de nos élèves.

Je partage avec vous tous, parents d'élèves et représentants des parents d'élèves, ce difficile moment d'attente et d'incertitude, très inconfortable pour vous comme pour nous, mais notre objectif reste de nous mettre efficacement et sereinement en rang de marche, dans l'intérêt de nos enfants.

Encore une fois soyez certaines et certains de l'intérêt que je porte à ce dossier important, entourée par mes collègues élu(e)s. Je ne manquerais pas, bien entendu, de vous tenir informés de son avancée et le moment venu, d'organiser les réunions qui s'imposeraient à nous pour réussir l'application de ces nouveaux rythmes scolaires à l'Ecole Primaire Publique Etienne Prunier de Boutigny-Prouais.

Mireille ÉLOY

Fête de la St Christophe Les 29 et 30 Juin 2013 à HOUDAN

organisée par la municipalité de Houdan.

Le samedi : manège, marché artisanal nocturne de 17h à 21h30 passage de la boldo, concert de musique à 21h30 sur le parking du donjon.

Le dimanche : animations diverses (giropodes, kart à pédale, jeux gonflables, vieilles voitures et motos, défilé de corso fleuri, manège...etc.

Gratuit.

Contact : OT Pays Houdanais

Tél. : 01 30 59 53 86

Mèl. : otph@cc-payshoudanais.fr



VIE COMMUNALE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2013

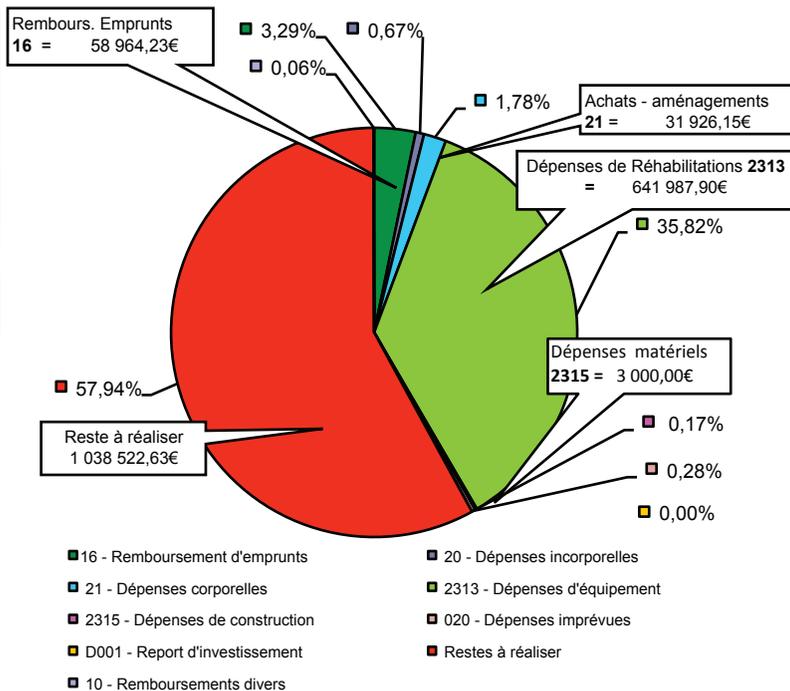
16 - Remboursement d'emprunts	58 964,23
20 - PLU, Prestations Ségilog, licences	12 000,00
21 - Achats équipements mobiliers matériel incendie	31 926,15
23 13 - Réhabilitations de 3 bâtiments	641 987,90
23 15 - Matériels et autres voiries et divers	3 000,00
020 - Dépenses imprévues	5 000,00
D001 - Report d'investissement	0,00
Restes à réaliser	1 038 522,63
10 - remboursement divers	1 000,00

1 792 400,91

Commentaire :

La réhabilitation de nos 3 bâtiments communaux a été votée en tranche ferme: la garderie actuelle en extension de la mairie, la longère à Prouais pour abriter nos associations et un logement locatif ainsi que la grange : activités sportives scolaires et associatives salle d'exposition ou de réunion

Début des travaux en septembre 2013



RECETTES D'INVESTISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2013

10 - Collecte TVA et TLE	65 160,00
13 - Subventions d'investissement	0,00
16 - Emprunts établissement de crédit	503 610,72
27 - Autres immobilisations financières	0,00
28 Amortissements immobilisations	0,00
021 - Financement investissements	185 107,56
R001 - Report d'investissement	730 317,86
R1068 - Affectation du résultat	83 596,77
Restes à réaliser	224 608,00

1 792 400,91

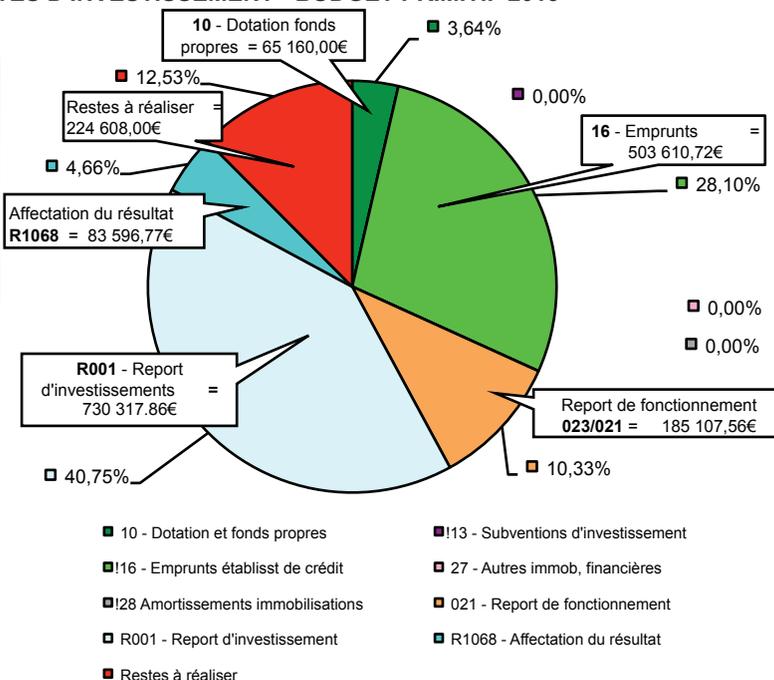
Commentaire :

Les recettes d'investissement sont composées des subventions à venir (Conseil Général, Préfect. taxe locale d'équipt), de l'affectation de notre résultat, du report de fonctionnement 2012 nous permettant de réaliser une partie de nos investissements de cette année.

Egalement inscrit un emprunt d'équilibre qui ne tient pas compte des subventions que nous pourrions obtenir sur nos différents investissements, ni du retour de la TVA.

N.B. : malgré ses investissements, vous remarquerez que la commune n'a pas augmenté le taux de ses impôts.

Mireille ELOY



Pour ce qui concerne le budget primitif d'assainissement 2013, il s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à 89 583,48 €. En recettes et en dépenses d'investissement, il s'équilibre à 895 709,52 €. la station de Boutigny arrive au premier curage de deux bassins de décantation roseaux. Cette année verra aussi le démarrage des travaux pour la réalisation de notre station d'épuration de Prouais sous la forme de lagunage.

Le budget primitif 2013 du Transport Scolaire s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 38 500,00€. Il est alimenté par les subventions du budget communal et du Conseil Général. La section investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 62 791,09€ Pas d'emprunt suite à l'acquisition de notre car communal



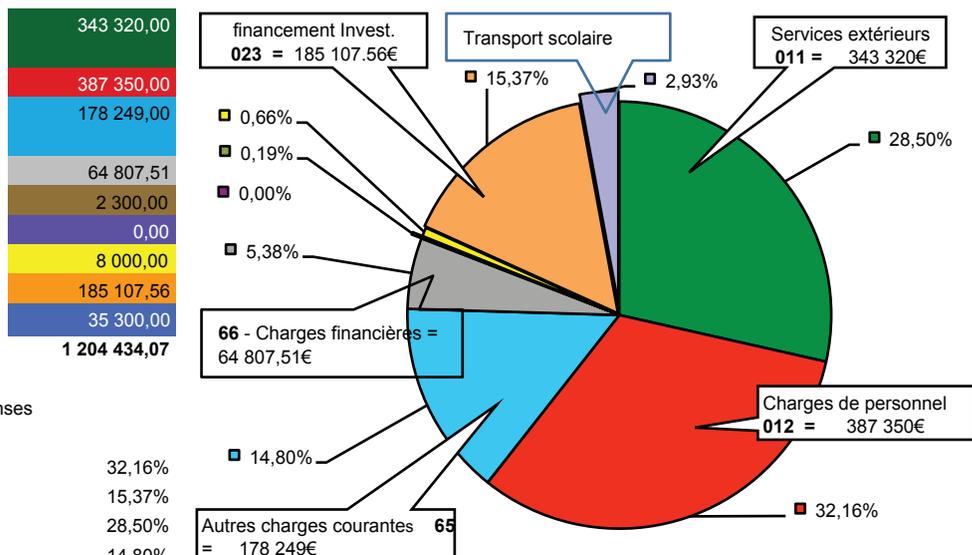
VIE COMMUNALE

DEPENSES de FONCTIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 2013

011 - EDF-Tél-combustibles-cantine maintenance-assurances-cérémonies	343 320,00
012 - Charges de personnel	387 350,00
65 - Sce Incendie-subs.associations Syndicats inter.communaux	178 249,00
66 - Charges Financières (intérêts prêts)	64 807,51
67 - Charges exceptionnelles	2 300,00
68 - Dotation aux amortissements	0,00
022 - Dépenses imprévues	8 000,00
023 - Financement des investissements	185 107,56
6574 - Transport scolaire primaire	35 300,00
Total	1 204 434,07

Par chapitre comptable, les principales dépenses de fonctionnement représentent pour :

012 - Les charges de personnel	32,16%
023 - L'auto-financement brut	15,37%
011 - Les services extérieurs	28,50%
65 - Le service incendie, les contributions aux syndicats inter-communaux et subventions communales aux assoc.	14,80%
65 - Transport scolaire communal	2,93%
66 - Les intérêts de la dette	5,38%
67 - Charges exceptionnelles	0,19%
022 - Dépenses imprévues	0,66%



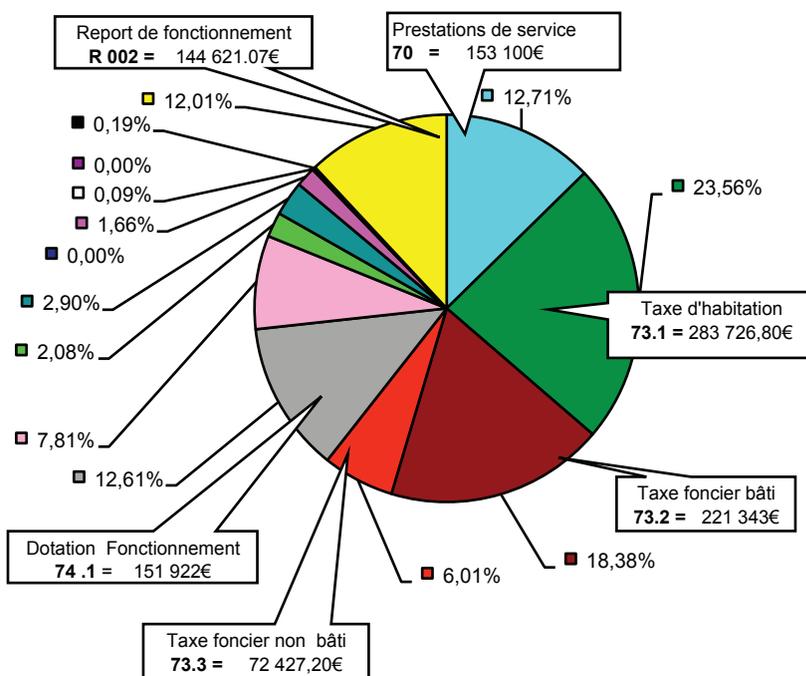
- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel
- 65 - Autres charges courantes
- 66 - Charges financières (intérêts prêts)
- 67 - Charges exceptionnelles
- 68 - Dotation aux amortissements
- 022 - dépenses imprévues
- 023 - Auto-financement brut
- "6573 - Transport scolaire primaire

RECETTES de FONCTIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 2013

70 - Cantine-coupons car-concessions cimetières-ventes containers ...	153 100,00
73 - Impôts et taxes	577 497,00
74-1 - Dotations et participations de l'Etat et du Conseil Général	151 922,00
74-2 - Subventions et Participations	94 018,00
74-3 - Taxe profess.versée par la CCPH	25 000,00
74-8 - Compensation des exonérations	34 876,00
75 - Autres prod. de gestion courante	0,00
013 - Rembt Personnel (voir ci-dessous)	20 000,00
76 - Produits financiers	1 100,00
77 - Produits exceptionnels	2 300,00
79 - Transfert de charge	0,00
R002 - Report de fonctionnement	144 621,07
Total	1 204 434,07

Par chapitre comptable, les principales recettes de fonctionnement sont couvertes par :

73.1 - la taxe d'habitation	23,56%
73.2 - la taxe sur le foncier bâti	18,38%
73.3 - la taxe sur le foncier non bâti	6,01%
73.4 - la taxe professionnelle (CCPH)	2,08%
74.2 - les subventions et participations	7,81%
74-1 - la participation de l'Etat (DGF)	12,61%
70 - Prestations de services	12,71%
013 - l'atténuation de charges (rembt du personnel employé pour les stations d'épuration, emplois aidés par l'Etat ...)	1,66%
R002 - Report de fonctionnement	12,01%



- 70 - Produits des services
- 73-1 - Taxe d'habitation
- 73-2 - Taxe foncière (bâti)
- 73-3 - Taxe foncière (non bâti)
- 74-1 - Dot.glob.fonctionnement
- 74-2 - Subv.et participations
- 74-3 - Taxe professionnelle
- 74-8 - Compensation des exoné.
- 75 - Aut.prod.gestion courante
- 013 - Atténuation de charge
- 76 - Produits financiers
- 77 - Produits exceptionnels
- 79 - Transfert de charge
- R002 - Report fonctionnement



VIE COMMUNALE

UN RAPPEL ... NÉCESSAIRE : LA VÉGÉTATION et LE BALAYAGE DES TROTTOIRS

La végétation devient envahissante dans certaines parties de notre commune et il convient d'y remédier afin de donner l'image d'un village propre et soigné, comme ses habitants.

- Les haies, en bordure de propriété, doivent être taillées à 2m de hauteur
- il est nécessaire de procéder à l'enlèvement des pousses « sauvages », des herbes folles qui trouvent « domicile » sur la voie publique, devant votre propriété
- un balayage s'impose lorsque les feuilles de vos arbres jonchent le trottoir
- Les propriétaires sont tenus de couper les branches qui dépassent la limite séparative, et à fortiori, celles qui débordent sur la voie publique et les trottoirs notamment. Bien évidemment, ces branches gênent les fils électriques, les fils de téléphone et de plus, elles créent une situation de dangerosité pour les piétons qui empruntent les trottoirs
- ...

Votre collaboration est nécessaire en ce qui concerne le **balayage des trottoirs** pour maintenir notre commune dans un état constant de propreté et d'hygiène ...

Devant l'étendue de notre territoire, pour obtenir des résultats satisfaisants sans en arriver à imposer une taxe de balayage prévue aux articles 1379, 1528 et 1641 du Code Général des Impôts et malgré l'investissement de nos employés communaux, il devient indispensable que chaque propriétaire ou locataire de notre village s'investisse, en ce qui le concerne, au nettoyage de la surface de la voie bordant sa propriété.

La sûreté et la commodité du passage dans les rues font partie intégrante de la salubrité publique, précisée dans l'article L2212-2 du Code Général des collectivités territoriales.

Certaine de l'attention et de l'intérêt que vous porterez au présent article, **je vous adresse à l'avance mes très sincères remerciements pour votre participation active au bon maintien de la propreté, de l'hygiène et de la sûreté de notre village.**

Votre maire.

Mireille ÉLOY

CLASSE CIRQUE

Les classes de GS, de CP et de CE1 ont été à Prouais durant une semaine pour s'entraîner sous le chapiteau de la famille Joubinaux.

Nous avons jonglé avec des anneaux sur des rouleaux américains. Nous avons marché sur un fil de fer comme des funambules. Les acrobates ont fait des pyramides en escaladant leur copain. Nous avons fait du hulla-up en faisant tourner les cerceaux autour de notre taille, notre bras, notre main et notre cou. Nous avons joué les équilibristes sur la sphère.

Le vendredi soir, pour la représentation, nous nous sommes déguisés et maquillés.

Quel formidable spectacle !

Les élèves de CP





NOS ROUTES DEPARTEMENTALES ... NOS ROUTES COMMUNALES ...

Interpellée à plusieurs reprises sur l'entretien et la réhabilitation de notre voirie, je vous propose de vous apporter quelques précisions sur ce sujet sensible, qui me préoccupe autant que vous, et auquel j'attache la plus grande importance.

Tout d'abord, je dois attirer votre attention sur la distinction qu'il convient de faire entre les routes qui traversent notre village ; les unes sont départementales et les autres sont des routes communales devenues routes du pays houdanais (RPH). L'entretien et leur réfection peuvent dépendre de la commune, de la communauté de communes ou du département.

Pour ce qui concerne les routes du pays houdanais, lesquelles ne représentent pas moins de 17.282 km, la compétence en revient à la Communauté de Communes du Pays Houdanais. Pour l'exercer, celle-ci a fait réaliser un diagnostic sur chaque rue goudronnée, ce qui a permis d'établir un programme de travaux équitable entre toutes les communes membres de la communauté de communes.

Depuis 2004, la CCPH a consacré près de 600 000 € à la voirie RPH de notre commune pour des travaux réalisés rue des Vignes à Rosay, rue de la Michaudière à Bouchemont, rue des Grugeons et rue du Chemin Vert aux Joncs, rue de la Mésangerie et rue du Vieux Puits à La Musse, rue des Canaux à Beauchêne, rue du Calvaire et rue de la Charmoie à Prouais ou encore rue de l'Andusse à Cloches.

La CC du Pays Houdanais entretient également sa voirie par des campagnes de rebouchage des nids de poule ou de gravillonnage précédé d'une émulsion pour étanchéfier le tapis de roulement.

Concernant les routes départementales, il convient de considérer

- tout d'abord les tronçons entre panneaux d'entrée et de sorties de hameaux
- et ensuite, les autres tronçons, de part et d'autre de ces panneaux.

Pour les premiers, c'est-à-dire les tronçons de voirie entre panneaux signifiant l'entrée et la sortie d'un hameau, l'entretien, les réparations et les aménagements (trottoirs ou aménagements de sécurité) incombent à la commune traversée. Cela peut concerner des dépenses suite à des détériorations de bouches d'assainissement, de caniveaux, de bordures de trottoirs lorsqu'il y en a ou encore des aménagements sécuritaire (diminution de la vitesse, stationnement etc ...). Bien évidemment, plus la route départementale en question est fréquentée et plus les dépenses sont conséquentes.

Pour les autres tronçons, la charge d'entretien en incombe au département.

Toutefois, à la fois entre panneaux et hors panneaux, la réalisation du tapis d'enrobés sur la bande de roulement est à la charge du département.

Bien que je sois consciente qu'il nous reste encore bien du travail à faire sur nos chaussées, sachez que la commune a dépensé depuis l'année 2002, plus de 1 350 000 € sur le seul poste « voirie » avec seulement 15 % en moyenne de subvention.

Toutes ces explications pour vous faire toucher du doigt que malheureusement, pour assurer la réfection et la réparation de toutes les routes de la commune tout en maîtrisant la pression fiscale, de très gros investissements sont nécessaires et leur budgétisation se réalise autant que possible.

Mireille ÉLOY



VIE ASSOCIATIVE

Savez-vous que votre belle commune abrite un Maître d'art en facture instrumentale?

Qu'est ce qu'un Maître d'Art ?

Et bien, c'est un artisan d'excellence qui maîtrise des techniques et des savoir-faire remarquables et rares et qui s'engage à les transmettre à un élève.

Inspiré par les "Trésors nationaux vivants" du Japon, le titre de Maître d'art a été créé en 1994 par le ministère de la Culture et de la Communication afin de sauvegarder les savoir-faire utiles à la préservation et à la réhabilitation du patrimoine ainsi qu'à la création artistique contemporaine. Les Maîtres d'art enrichissent de leur pratique et de leurs regards tous les champs de la vie artistique, des arts plastiques au patrimoine monumental, en passant par le livre, le théâtre, l'opéra ou la facture instrumentale.

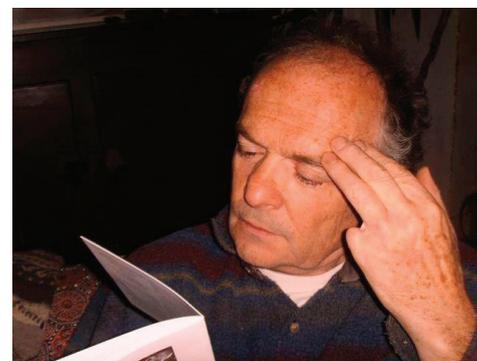
Le ministère de la Culture et de la Communication a décerné en 2002, ce titre magnifique, à vie, au botipratien Olivier COTTET.

Dans son atelier du Bois des Prés, il réalise manuellement le basson et le hautbois d'après des instruments des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècle, ainsi que le basson actuel, dans ses deux systèmes, à savoir le système allemand et le système français, sur lequel il vient de réaliser un CD avec des musiques de Vivaldi, enregistré en l'église de Saint Laurent La Gâtine au mois de septembre dernier.

Cet ingénieux artisan imagine et conçoit lui-même son outillage. Les machines qu'il utilise ont été adaptées par ses soins, aux opérations particulières propres à la construction d'un hautbois et d'un basson. Musicien lui-même, il est à l'écoute de l'interprète.

Il a fourni la plupart des orchestres spécialisés dans le répertoire de la musique ancienne et nous pouvons nommer :

- L'Orchestre des Lumières
- La Grande Ecurie et la Chambre du Roi (dir: J.C Malgoire)
- Douce Mémoire (dir: D.Raisin-Dadre)
- Les musiciens du Louvre (dir: M.Minkowsky)
- Les Talents Lyriques (dir: Ch.Rousset)
- Il Fondamento (dir: P.Dombrecht)
- La symphonie du Marais (dir: Hugo Reyne)
- Le Concertus Musicus de Vienne (dir: N.Harmoncourt)
- Le Concert Spirituel (dir: H.Niquet)
- L'academy of ancient Music, Tafel Music, Café Zimmermann... etc



Boutigny-Prouais est très fière de compter le très discret Olivier Cottet parmi ses concitoyens et nous voulions vous faire partager cet honneur.

Monique PETIT



LE CINEMA DES ANNEES 50

Le 30 mars 2013, dans le cadre des Scènes Euréliennes, parmi les spectacles offerts par le Conseil Général, la Municipalité avait choisi : « EDEN, cinéma années 50 ».

« Mais je connais le destin d'un cinéma de quartier, il finira en garage, en building supermarché, il n'a plus aucune chance c'était sa dernière séance, et le rideau sur l'écran est tombé..... »

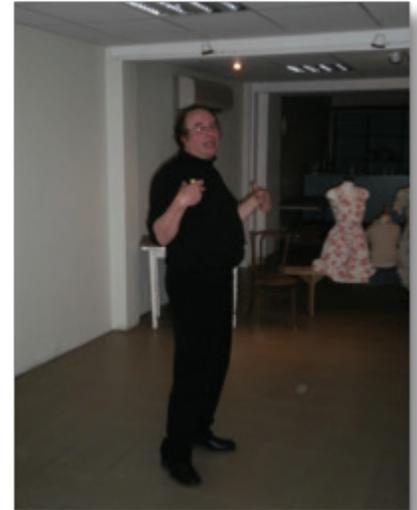
Voilà ce que chantait Eddy Mitchell..... Ils s'appelaient REX, NORMANDY ou EDEN et maintenant ils ont disparu.... Mais ce soir du 30 mars 2013, devant une trentaine de spectateurs, Philippe, Dominique et Claire nous ont fait revivre l'époque du cinéma des années 50.

Les plus anciens se souviendront de cette période où films et actualités se mêlaient, entrecoupés par des publicités que l'on nommaient à l'époque des « réclames ». La troupe du Sub'Théâtre nous a transportés dans les salles de cinéma et les projections ambulantes au café du coin où enfants, parents, grands-parents et.....amoureux se retrouvaient.

Les chroniques d'actualités étaient interprétées par des figurants de la commune : Joëlle, Martine, Mireille et Marie-Angèle avec une belle participation des enfants : Amandine, Léane et Ugo, des élèves de la classe de Madame Fassy, Clémence et Romain.

Quelques documents de l'époque ont permis aux spectateurs de se remémorer, pour les plus anciens un morceau de vie, et pour les plus jeunes une époque révolue loin des télévisions et jeux vidéo..

Merci à Madame le Maire de sa participation et au Conseil Municipal d'avoir permis cette soirée, merci à Valérie Theveux conseillère municipale et responsable de la bibliothèque et merci à Bernard Bénit Président de l'ASPIC pour leur investissement afin que ce spectacle ait lieu.



Marie-Angèle SCHMITT





VIE ASSOCIATIVE

Une pêche anniversaire, 10 ans en 2013

A l'occasion du 1^{er} mai et de sa traditionnelle pêche à la truite, l'amicale des sapeurs pompiers de Boutigny-Prouais et la Pisciculture du Moulin de la Rouge ont procédé le 30 Avril à 18h à un lâché "Anniversaire". Ce sont quelques 60 Kg de truites qui ont été déposés dans les eaux sombres de l'étang de Dannemarie. Pour vous régaler, l'Amicale avait demandé à ce que soit lâché 50 Kg de truites taille standard et 10 truites gros modèle (1,7 à 2,5Kg).

A l'aube du 1^{er} Mai, vous étiez une quarantaine d'amateurs de la pêche à la truite au rendez-vous. Vous avez pu vous installer autour d'un espace de pêche quelque peu déboisé, aménagé pour votre confort, préparation mise en oeuvre par les Amicalistes afin de répondre au mieux à vos attentes, et aux suggestions des années passées, en plein accord avec la direction des lieux.



Malgré une météo capricieuse, le ciel nous a épargné toute la journée, même si les vents étaient quelquefois taquins et froids. Pour autant, cela ne vous a pas empêchés de faire quelques belles prises, à l'image de Jean Paul MORNAY qui a sorti deux belles truites dont la truite baguée, ce qui lui a valu une jolie coupe en récompense.

C'est également avec le plus grand plaisir que nous avons pu accueillir cette année encore des familles, des amis ou même des pêcheurs seuls afin de permettre à tous de passer cette journée en notre compagnie, dans la plus grande convivialité.

L'amicale, anciens membres et petits nouveaux ont mis les petits plats dans les grands également pour la partie restauration car pour la première fois, nous avons pu vous proposer des frites en accompa-

gnement des traditionnelles merguez, saucisses, et autres sandwiches froids que vous pouviez déguster auparavant.

Au terme de cette belle journée, et à l'issue du comptage des prises, le classement final était serré. Vous avez pris 121 truites de taille standard et 6 grosses (baguée comprise). Nous pouvons donc dire que l'année prochaine s'annonce d'ores et déjà "poissonneuse" car il reste quelques 60 petites et 4 grosses truites non prises.

Félicitations à tous

Classement :

1^{ere} Féminine: Soline GRUGE

1^{er} Enfant: Mickael Moulin

Truite baguée: Jean-Paul MORNAY

1^{er} Concours: Christopher Prudhomme (14 prises)

2^e Concours: Manuel GRARE (11 prises)

2^e ex aequo concours: Christophe BASQUE (11 prises)



Le panier garni a été remporté par Soline GRUGE, également 1^{ere} Féminine. Nous remercions tous les participants de ce tirage au sort en espérant que la chance soit avec vous l'année prochaine comme elle l'a été avec Soline cette année. Nous souhaitons enfin vous remercier pour votre gentillesse, votre bonne humeur, votre fidélité et votre esprit sportif qui chaque année depuis dix ans égayent cette superbe journée, et nous espérons vous retrouver pour la 11^{ème} fois en 2014.

Retrouvez vos photos sur notre site :

<http://www.sapeurspompiersboutigny.sitew.com/> - Presentation.A onglet « pêche »

Le secrétaire de l'Amicale



VIE ASSOCIATIVE

UNE CHASSE AUX ŒUFS ... très fréquentée !!!

C'est en ce dimanche de Pâques bien ensoleillé que les Cloches et l'association de Parents d'Elèves de l'Ecole Etienne Prunier ont généreusement décoré l'espace vert du Nerprun de chocolats en tout genre !

Les enfants de Boutigny Prouais, accompagnés de leurs parents, étaient au rendez vous pour une chasse digne des plus grands explorateurs...

C'est vers 11h que nos chères petites têtes blondes ont reçu le top départ pour mettre leur talent de p'tits fouineurs en avant ! Pas un œuf n'a résisté à nos aventuriers. Ils se sont ensuite tous précipités vers le panier commun pour y déposer leur trésor. Les membres de l'association ont alors confectionné des sachets garnis de douceurs qui, nous l'espérons, auront fait leur bonheur.

Plus tard dans la journée tout ce petit monde a pu profiter de tickets offerts par la mairie et prendre du plaisir avec les manèges tout en couleur, installés sur notre place de Boutigny.

Merci aux parents qui ont joué le jeu nous donnant ainsi l'occasion d'échanger avec eux !

Les RPE de l'école Etienne Prunier de BOUTIGNY-PROUAIS



La chorale paroissiale de Boutigny-Prouais,

vous annonce avec grand regret, le départ futur de notre prêtre Don Martin Jacques, muté du côté de Blois, fin Août début Septembre.

Nous perdons un prêtre et aussi un ami. Sa gentillesse, sa disponibilité font que nous l'apprécions beaucoup. Sa dernière messe devrait avoir lieu le Dimanche 25 Août en l'église de Boutigny.

Venez nombreux pour lui transmettre votre message d'amitié, tout en réservant au nouveau prêtre arrivant un accueil chaleureux.

La chorale paroissiale, Hans Monpontet

Egalement, la chorale paroissiale recherche des chanteurs et chanteuses pour assurer les offices religieux . Répétitions le vendredi ou le Samedi (18 h). Merci. Hans : 02 37 65 10 39 ou mail : hans.monpontet@gmail.com



VIE ASSOCIATIVE

Quand le « billard hollandais » se déplace à Boutigny-Prouais !

Le temps printanier a permis de compter 22 participants, 13 hommes et 9 femmes, au concours de billard hollandais organisé par l'Aspic le 16 février dernier.

Ont ainsi été récompensés :

- dans la catégorie « hommes » :

- 1) Hans MONPONTET de Boutigny avec 101 points
- 2) Benoit LEFEVRE de Richebourg avec 91 points
- 3) Bernard BENIT de Boutigny avec 87 points

- dans la catégorie « femmes » :

- 1) Catherine LEFEVRE de Richebourg avec 88 points
- 2) Nicole MARIE de Boutigny avec 71 points
- 3) Annette BENIT de Boutigny avec 71 points



Chacun des participants a été récompensé par des lots plus ou moins importants, à la hauteur de son classement.

L'ASPIC remercie chaleureusement tous les sponsors de leur participation à travers leurs dons de lots.

Le Président, Bernard Bénit

Le Choeur d'hommes Françoise Legrand

s'est produit en concert (et quel concert !) en l'église de Boutigny le Dimanche 14 Avril à 15 h.
Entre les chants sacrés ou profanes et nouveautés, les chœurs d'opéra, le public a été conquis.
150 personnes ont assisté à ce concert, dont beaucoup d'habitants des alentours de notre village
Merci à la municipalité, aux bénévoles et à la paroisse. Ce fut un franc succès.

Le Choeur d'hommes Françoise Legrand et notre sopraniste Benjamin, remercient chaleureusement
Mme Le Maire, les élus et le public.

A titre informel, nous serons :

- à Richebourg le Samedi 22 Juin 17h30
- à Champagne le Dimanche 23 Juin 17h
- à Neauphle le Vieux le Dimanche 15 Septembre

De plus, "Choeur d'hommes" recrute des voix : Ténors 1 et 2, Barytons et Basses.

Si vous aimez le beau chant, rejoignez-nous.

Renseignements: F. Legrand - tél : 01 34 94 32 16
ou mail : fl.wpo@orange.fr

Merci à tous, Pour le chœur : Hans Monpontet





VIE ASSOCIATIVE

Les Botipratiens reçoivent les Botignacois

Le 20 avril 2013, quatorze membres de l'association « Histoire et Patrimoine Boutigny sur Essonne » et « du Temps des Cerises de Villebon sur Essonne » se sont donnés rendez-vous sur la place de Boutigny-Prouais, avec l'intention de visiter notre commune.

Le temps est frisquet ce matin là et le café de bienvenue offert par Madame le Maire est fort apprécié. Après la visite de l'église St Pierre, où un rayon de soleil opportun illumine les vitraux et éclaire l'intérieur de l'église, nous partons en covoiturage pour un tour de Commune.

Premier arrêt au Moulin du Mesnil. Là, une première photo de groupe s'impose.

Nous poursuivons le parcours en traversant Allemant, Beauterne, Bouchemont, Buchelet avec un petit arrêt devant le lavoir de la Fontaine des Gugeons. Nous continuons en direction de Beauchêne, jetant au passage un petit coup d'œil sur le four à pain de Mme Thomas et nous arrivons à l'église de Prouais,

Le soleil étant revenu, nous ne manquons pas de vérifier l'heure sur le cadran solaire de l'église. Nous constatons avec fierté que nos montres donnent l'heure exacte ...

Les visiteurs sont très intéressés par l'histoire de l'église St Rémi. Nous répondons aux nombreuses questions qu'ils se posent et les flashes crépitent, emportant ainsi avec eux un souvenir de notre patrimoine.

Retour à Boutigny par la Musse et son puits ancien restauré ; la visite aura duré deux heures et demie comme prévu.

A la mairie, le verre de l'amitié nous attend. Merci à Madame le Maire pour son accueil très apprécié par les visiteurs.

Le groupe des Botignacois et des Villebonnais repartent en direction de Bû où leur repas est réservé au restaurant de l'Avaloir, accompagnés pour gagner du temps, par Claude et Josèphe Charles. Après le repas, ils les conduiront au rendez-vous de l'après-midi, à l'Office du tourisme de Houdan pour la visite de la ville.

Quant à nous, les Botipratiens, nous sommes attendus l'année prochaine chez les Botignacois. Ils comptent bien ce jour là, nous faire admirer leur patrimoine.

Pour en savoir plus sur notre homonyme, consultez leur site : « boutigny histoire et patrimoine ». Vous pourrez y découvrir Boutigny sur Essonne et voir également ce que nos visiteurs ont retenu de leur passage à Boutigny-Prouais ...

Le bureau de l'ASPIC





NAISSANCES

- 09 Mars 2013 - Tom COLNAT
- 19 Mars 2013 - Lou DE CASTRO- BARENTON
- 29 Mars 2013 - Johan BERNIER
- 05 Avril 2013 - Rita COUMAILLEAU
- 12 Avril 2013 - Maéline SIDANIER
- 23 Avril 2013 - Eline DE PELINO
- 31 Mai 2013 - Paul BAS

**Bienvenue à ces charmants bambins,
Félicitations aux heureux parents**

MARIAGES

- 10 Mai 2013
Gaëtan DITTE et Virginie MARTEAU
- 08 Juin 2013
Romain BRUNET et Téa KOVANEN

**Beaucoup de bonheur
à nos nouveaux mariés**



DÉCÈS

- Nicole LETELLIER
décédée le 17 Avril 2013
- Karl STERMANN
décédé le 24 Avril 2013

MESSES

**Nouvelles répartitions des messes dominicales
à partir de MARS 2013, sauf exception :**

- Le 1^{er} dimanche du mois : 9h30 en l'église de Prouais
- Le 2^{ème} dimanche du mois : 11h00 en l'église de Faverolles
- Le 3^{ème} dimanche du mois :
9h30 en l'église de Saint-Laurent-la-Gâtine
- Le 4^{ème} dimanche du mois : 11h00 en l'église de Boutigny
- Le 5^{ème} dimanche du mois : 11h00 en l'église de Faverolles
sauf exceptions (consulter le site de la paroisse :
<http://www.paroisse-nogent-le-roi.com/1/>)
- Vous pouvez correspondre avec notre prêtre,
Abbé Martin-Jacques Langlois : mj.langlois@free.fr

NOS ASSOCIATIONS COMMUNALES

SOCIETES DE CHASSE

- à Boutigny 02 37 65 16 75
- à Prouais 02 37 43 24 33

- **ASPIC** - Passerelle des Savoir Faire
06 62 93 68 75

ATELIERS MUSICAUX

- info@ateliersmusicaux.fr - tél 06 74 71 61 11

- **CLUB DE L'AMITIE** - 02 37 65 16 75

- **AMICALE ANCIENS COMBATTANTS** 02 37 65 18 74

- **AMICALE SAPEURS POMPIERS** 06 34 28 74 08

COMITE DES FETES DE BOUTIGNY

- comite.fete.boutigny@free.fr

COMITE DES FETES DE PROUAIS

- 06 34 87 49 38

- **A.S.C.B.P. Football** - 06 85 90 15 83

- **TIR "LA FRATERNELLE** - 06 74 52 39 79

MESSAMBIA - Zumba Fitness

- messambia@hotmail.fr - 06 61 77 85 49

FICHE PRATIQUE

Horaires d'ouverture de la **Déchetterie** de Boutigny-Prouais

Un rappel des horaires d'ouverture de la déchetterie afin d'éviter les "dépôts sauvages", de plus en plus fréquents dans notre commune (devant la déchetterie elle-même, dans nos chemins communaux...)

Période d'été (du 1^{er} mars au 31 octobre)

Lundi, mercredi et vendredi après-midi: de 14h00 à 18h00

Samedi : de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

LES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE SONT LES SUIVANTS

LE MERCREDI DE 14H00 À 16H00,

LE SAMEDI DE 16H00 À 18H00

CONTACT AUX HEURES D'OUVERTURE : 02 37 43 05 14

E.MAIL : BIBLIOTHEQUE-BOUTIGNYPROUAIS@ORANGE.FR

APPEL AUX BÉNÉVOLES :

VENEZ REJOINDRE L'ÉQUIPE ACTUELLE,

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale à BOUTIGNY

Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30 et le Samedi 08h30 à 11h45

Horaires d'ouverture de la Mairie Annexe de PROUAIS Samedi 08h30 à 10h00

Gardes de médecin : composez le 15 / Gendarmerie : composez le 17

BOUTIGNY-PROUAIS

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information et Communication

Adresse e-mail de la mairie : boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.boutignyprouais.fr>

Directeur de la publication : Mireille Eloy - Responsable de la rédaction : Jonathan Godard - Relecture : Agnès VENTURA

Maquette : Jonathan Godard - Impression : Astuce - Photos libres de droit - Tout droit de reproduction réservé.